

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Service prévention des risques et des nuisances Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 17/10/2022

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél: +33 1 71 28 46 36 Romaric MACAIRE (nappes) Tél.: +33 1 71 28 47 23 **Courriel:** drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France **PJ :** Bulletin du 2 octobre au 16 octobre 2022

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacune des 31 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour

• la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles:

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-detiage-r142.html

Données rivières en ligne : http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php

Données nappes en ligne : http://ades.eaufrance.fr/

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

Observatoire national des étiages : http://onde.eaufrance.fr/

Liberté Égalité Fraternité



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

N°12 (1/10/2025

Du 2 octobre au 16 octobre 2022

Synthèse -

La fin du mois de septembre a été plutôt pluvieuse, permettant aux débits de remonter temporairement. Le début du mois d'octobre a été au contraire doux et sec (environ -60 % de précipitation par rapport à la normale). Par conséquent les niveaux sont repartis à la baisse, notamment sur les petites rivières et certains seuils ont été de nouveau dépassés. Cependant, depuis la fin de la semaine dernière, plusieurs passages faiblement pluvieux se sont succédé faisant augmenter légèrement les débits des cours d'eau. Les prévisions météorologiques annoncent un temps doux et plus ou moins humide pour la semaine, les débits devraient rester stables voire légèrement remonter.

Grandes rivières

Les grandes rivières ont bénéficié d'une légère recharge suite aux pluies de fin septembre. Seule la station de Creil sur l'Oise a continué de baisser pour passer de nouveau en alerte sur la quinzaine. Le soutien d'étiage et les quelques précipitations de ces derniers jours permettent aux débits de se maintenir voire de monter faiblement.

Quelques pluies sont encore annoncées cette semaine, la tendance sera à la hausse légère.

Sur 7 stations, on compte:

- 0 station en vigilance.
- 1 stations en alerte : Creil sur l'Oise.
- O station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Le début du mois d'Octobre a été sec et doux pour la saison. Par conséquent les débits des petites rivières sont repartis à la baisse quasi partout sur la quinzaine. De nouveaux seuils ont été franchis. C'est notamment le cas sur les stations de l'Yerres, du Grand et Petit Morin.

Les prévisions météorologiques sont encore humide pour la semaine à venir, les débits devraient remonter un peu.

Sur 24 stations, on compte:

- 7 stations en vigilance : Acon sur l'Avre, Episy (Lunain) sur le Lunain, Saint-Chéron [St-Evroult] sur l'Orge, Jouarre [Vanry] sur le Petit Morin, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron, Saint-Eugène sur le Surmelin et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 5 stations en alerte: Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Saint-Cyrsous-Dourdan sur la Rémarde, Pont-sur-Vanne sur la Vanne et Courtomer [Paradis] sur l'Yerres.
- 1 station en alerte renforcée : Pommeuse sur le Grand Morin.
- 2 stations en crise : Montmirail sur le Petit Morin et Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon.

Situation des nappes

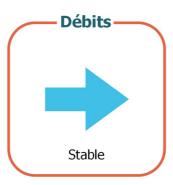
Le piézomètre de Buhy (95), qui était en situation de vigilance au bulletin précédent, passe en situation normale. Concernant les autres indicateurs, la situation est inchangée. Les piézomètres de Bréval (78) et Ecrosnes (28) sont en situation de vigilance. Les autres indicateurs piézométriques sont en situation normale.

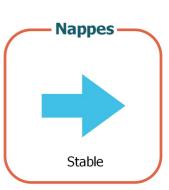
Sur 7 piézomètres, on compte :

- 2 piézomètres en vigilance : Bréval et Escrones.
- **0** piézomètre en **alerte**.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine







Prochain bulletin d'étiage le 2 novembre 2022

QR code du bulletin

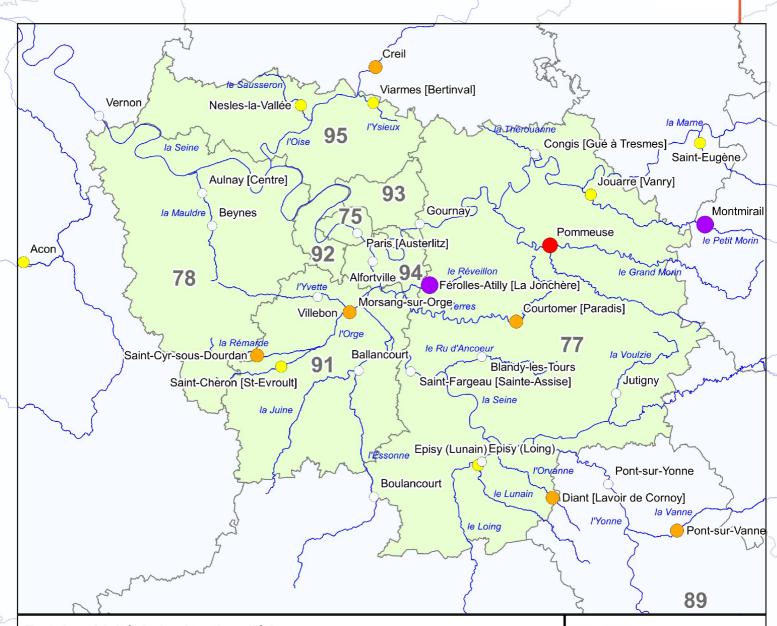


SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres	
Carte de suivi de l'état piézométrique	
Evolution des piézomètres	

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 17/10/2022



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



Liberté Égalité Fraternité

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits.

		Qm								
	Stations	Seuils (m³/s))	Du 18/09	Du 02/10	92	Indice de	
	Stations	V	Α	AR	С	au 02/10	au 16/10	Tendance	confiance	
Grandes riv	vières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	37	39 le 13/10/22	7		
Oise	Creil	32	25	20	17	22	25 le 10/10/22	7		
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	53	72 le 12/10/22	7		
Seine	Alfortville	64	48	41	36	66	83 le 11/10/22	7		
Sellie	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	105	129 le 13/10/22	7		
Seine	Vernon	170	131	113	100	158	194 le 13/10/22	7		
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	18	27 le 14/10/22	7		
Petites rivières :										
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,16	1,13 le 08/10/22	7		
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20	0,47	0,59 le 10/10/22	7		
Essonie	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	5,2 C	5,8 le 07/10/22	7		
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,0	1,9 le 11/10/22	7		
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	6,2	7,3 le 12/10/22	7		
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,22	0,23 le 07/10/22	7		
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,54	0,56 le 11/10/22	7		
Maulure	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,12	1,14 le 12/10/22	7		
Orac	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,11	0,14 le 11/10/22	7		
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,2	1,4 le 08/10/22	7		
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,21 ^C	0,23 le 05/10/22	7		
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,33	0,33 le 12/10/22	7		
reut Monn	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,76	0,77 le 05/10/22	1		
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,16	0,18 le 08/10/22	7		
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,013	0,012 le 09/10/22	7		
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,018	0,020 le 06/10/22	7		
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,27	0,32 le 09/10/22	7		
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,63	0,69 le 06/10/22	7		
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,35	0,37 le 07/10/22	7		
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	2,3	2,6 le 11/10/22	7		
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,47	1,47 le 12/10/22	7		
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,055	0,034 le 12/10/22	7		
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06	0,08	0,09 le 06/10/22	7		
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,48	0,51 le 08/10/22	7		

- c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
- (*) station gérée par la DREAL Normandie
- (**) station gérée par la DREAL Centre Val de Loire
- (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

Qm3J débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

V seuil de vigilance A seuil d'alerte

AR seuil d'alerte renforcée

seuil de crise

Tendance à venir :

- à la hausse
- plutôt stable
- à la baisse
- incertain

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

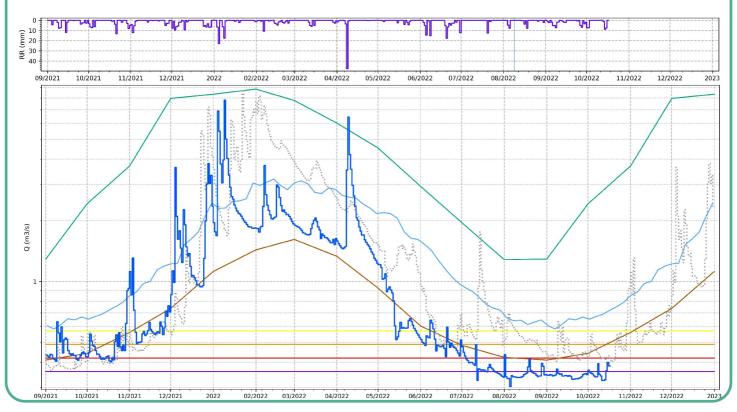
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.). Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : http://www.hydro.eaufrance.fr.

Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2021

Le Petit Morin à Montmirail

État : C — $Qm3J : 0.33 \text{ m}^3/\text{s}$

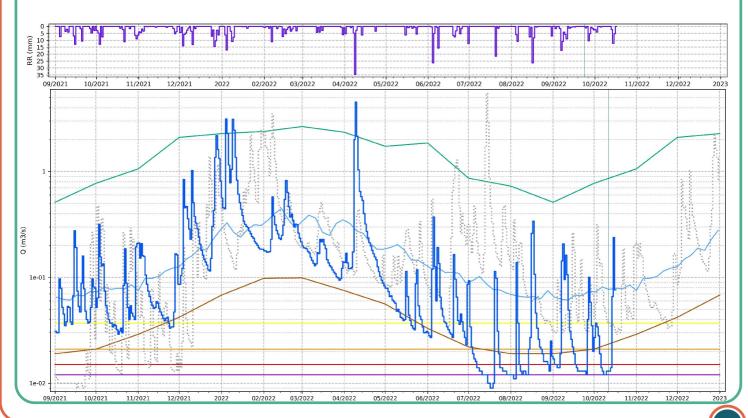
À la faveur d'un temps sec et doux, les débits de Montmirail sur le Petit Morin se sont maintenus sous le seuil de crise durant la quinzaine. Les pluies de ces derniers jours ont permis aux niveaux de remonter légèrement. D'autres précipitations sont annoncées dans la semaine, les niveaux pourraient continuer de monter un peu.



- Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère] -

- État : C — Qm3J : $0.012 \text{ m}^3/\text{s}$

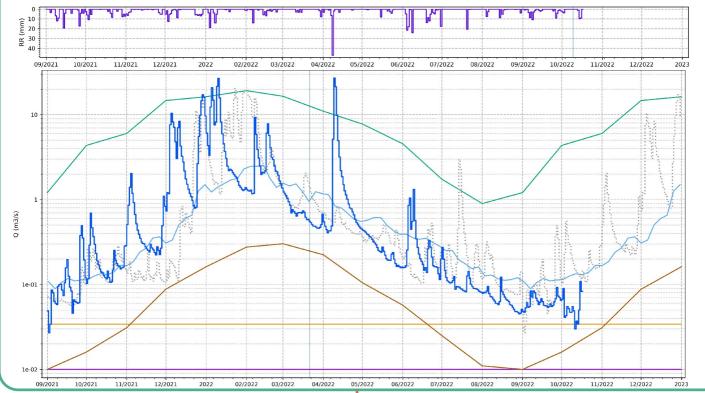
Le déficit de pluie de début octobre conduit les débits à se rapprocher du seuil de crise. Les pluies du 13 ou 15 octobre ont pour autant été bénéfiques et permis une hausse des niveaux du Réveillon. Les pluies à venir devraient maintenir les débits au dessus du seuil de crise.



- L'Yerres à Courtomer [Paradis] -

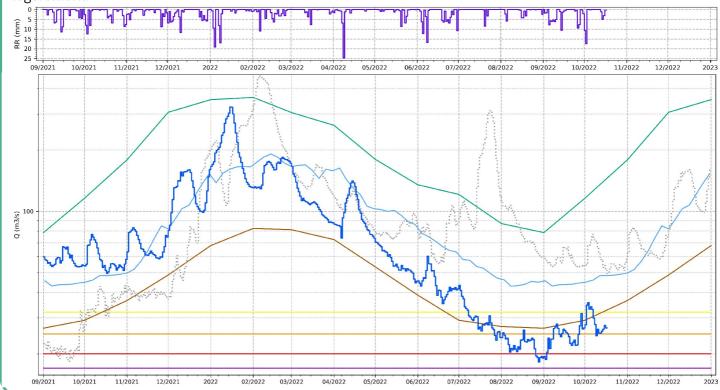
- État : A — Qm3J : $0.034 \text{ m}^3/\text{s}$

Conformément aux moyennes de saison, les débits de l'Yerres à Courtomer ont décru pendant les mois d'été. Le mois de septembre plus humide a permis une stabilisation des niveaux. Les niveaux sont cependant repartis à la baisse début octobre de part le déficit pluviométrique. Les niveaux les plus bas ont ainsi été atteints sur cette quinzaine, avec un franchissement temporaire du seuil d'alerte.



- L'Oise à Creil 🖟 - État : A —

Durant la quinzaine, la station de Creil sur l'Oise a continué de baisser pour passer à nouveau en alerte sur la quinzaine. Cependant, les quelques pluies de ce week-end ont permis aux débits de remonter légèrement. De nouvelles précipitations sont annoncées en fin de semaine, les débits pourraient continuer de monter légèrement.



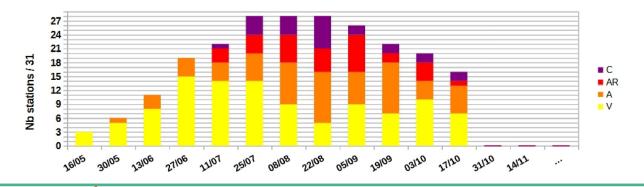
Légende des graphes:

- Débits journaliers
- Débits année précédente Quinquennales humides
- Médianes
 - Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
 - Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- Précipitations journalières
 - (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'étiage 2022 🗕

						Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage																		
	Station	V	Seuils A	s (m³/s	C	N°1 ^c 16/05	N°2 ° 30/05	N°3 ° 13/06	N°4 ° 27/06	N°5 ° 11/07	N°6 ° 25/07	N°7 ° 08/08	N°8 ° 22/08	N°9 ° 05/09	N°10 ° 19/09	N°11 ° 03/10	N°12 17/10	N°13 31/10	N°14 14/11		MIN de la saison	Nb c	de bu	lletins en
Grandes riv	vières :																				,			
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17				30	27	23	26									23 le 18/07/22	3	1	
Oise	Creil	32	25	20	17					30	26	22	21	19	22	22	25				19 le 28/08/22	2	5	1
	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32		58	51	44	55	42	40	37	40	44	53					37 le 13/08/22	6	3	1
C-:	Alfortville	64	48	41	36			62	62		59	50	46	53	60						46 le 10/08/22	6	1	
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45				80		79		81								79 le 18/07/22	3		
	Vernon	170	131	113	100				144	150	118	121	121	122	131	158					118 le 17/07/22	3	5	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11			22	20	23	18	14	16	17	16	18					14 le 30/07/22	6	3	
Petites rivie	ères :							-					•											-
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75				1,25	1,21	1,14	1,11	0,97	1,00	1,18	1,16	1,13				0,97 le 13/08/22	9		
E	Boulancourt (**)		0,32		0,20							0,28	0,28	0,28							0,28 le 05/08/22		3	
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5						5,5	5,0	4,8	5,1	5,4	5,2					4,8 le 13/08/22	6		
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7				2,3	2,2	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0	1,9				1,9 le 12/08/22	2	4	3
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6						4,7	4,7	4,3	4,8	4,9						4,3 le 12/08/22	5		
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13		0,35	0,32	0,30	0,29	0,22	0,17	0,16	0,21	0,21	0,22	0,23				0,16 le 13/08/22	7	2	2
	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27						0,43	0,41	0,35	0,42							0,35 le 13/08/22	3	1	
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71					1,08	0,97	0,94	0,86	0,91							0,86 le 12/08/22	4	1	
0	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11			0,15	0,15	0,13	0,12	0,12	0,11	0,12	0,13	0,11	0,14				0,11 le 13/08/22	3	2	3 2
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0					1,6	1,2	1,2	1,1	1,4	1,4	1,2	1,4				1,1 le 12/08/22	1	3	4
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,27	0,24	0,23	0,21	0,23	0,21	0,16	0,15	0,18	0,19	0,21	0,23				0,15 le 10/08/22	2	7	2 1
D	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,55	0,54	0.49	0,46	0,39	0,36	0,32	0,34	0,34	0,34	0,33	0,33				0,32 le 04/08/22	2	2	1 7
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50					0,78	0,68	0,70	0,68	0,75	0,76	0,76	0,77				0,68 le 12/08/22	6	3	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15			0,25	0,24	0,17	0,14	0,14	0,13	0,17	0,17	0,16	0,18				0,13 le 10/08/22	2	1	4 3
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015			0,034	0,028	0,029	0,013	0,009	0,011	0,012	0,015	0,014	0,013	0,012				0,009 le 17/07/22	3		4 4
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	1			0,006	0,004	0,001	0,000	0,000	0,007							0,000 le 01/08/22		2	4
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22					0,33	0,29	0,27	0,25	0,23	0,27	0,27	0,32				0,23 le 30/08/22	3	4	1
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53				0,80	0,74	0,65	0,60	0,58	0,58	0,60	0,63	0,69				0,58 le 11/08/22	5	4	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20					0,31	0,28	0,28	0,26	0,29	0,29	0,35	-				0.26 le 10/08/22	6	1	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	3,6	2,9	2,8	2,7	2,7	2,3	2,1	2,0	1,9	1,9	2,3	2,6				1,9 le 03/09/22	1	5	3 3
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32								, i	,										
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010												0,034				0,034 le 12/10/22		1	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070				0,098	0,089	0,080	0,074	0,068	0,066	0,066	0,080	0,084	0,092				0,066 le 18/05/22	4	2	4
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22						0,38	0,41	0,37								0,37 le 12/08/22	3		
-	•						-						-	_	-	40	-				400			
					V	3	5	8	15	14	14	9	5	9	7	10	7	-			106			
					A	0	-	3	4	4	6	9	11	7	11	4	6			\vdash	66			
					AR	0	0	0	0	3	4	6	5	8	2	4	1				33			
				TOT	C	0	0	0	0	1	4	4	7	2	2	2	2			\Box	24			
				101	AL / 31	3	6	11	19	22	28	28	28	26	22	20	16	0	0	0	229			

- débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
- *) station gérée par la DREAL Normandie
- (**) station gérée par la DREAL Centre Val de Loire
- (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information



Situation des nappes

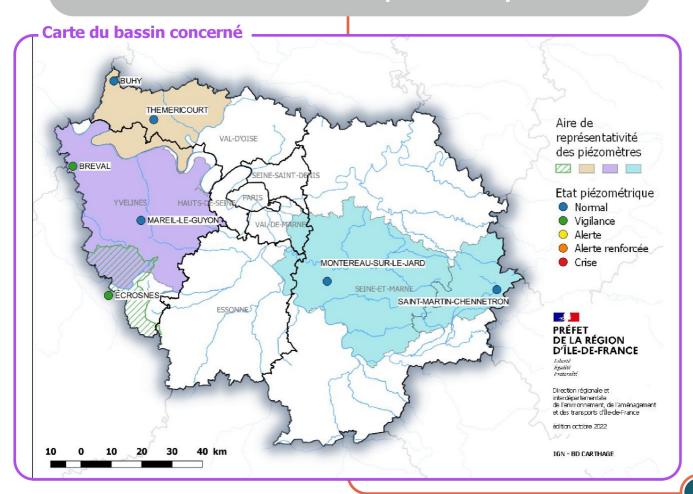
Etat des piézomètres

Tableau des tendances -

À l'extrémité Nord-Ouest du Val-d'Oise, le piézomètre de Buhy voit son niveau d'eau augmenter nettement. Le niveau à Mareil-le-Guyon dans le centre des Yvelines reste stable, cette évolution est à surveiller lors des prochains bulletins. Le piézomètre d'Ecrosnes captant la craie sous la Beauce dans le

Nappe	Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse	Tendance Vidange - Stable - Recharge
Craie du Vexin	Buhy	NORMALE	
Français	Théméricourt	NORMALE	
Tertiaire du Mantois	Bréval	VIGILANCE	
à l'Hurepoix	Mareil le Guyon	NORMALE	-
Craie sous calcaire de Beauce	Ecrosnes	VIGILANCE	-
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	NORMALE	*
Champigny	Saint Martin Chennetron	NORMALE	*

Carte de suivi de l'état piézométrique

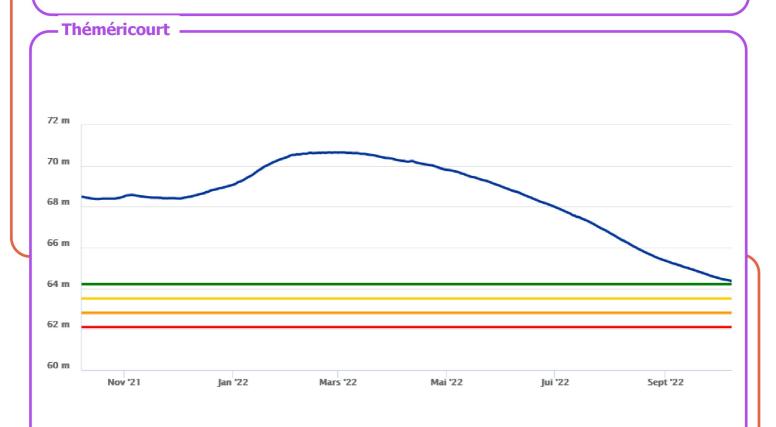


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

Nappe de la craie du Vexin Français

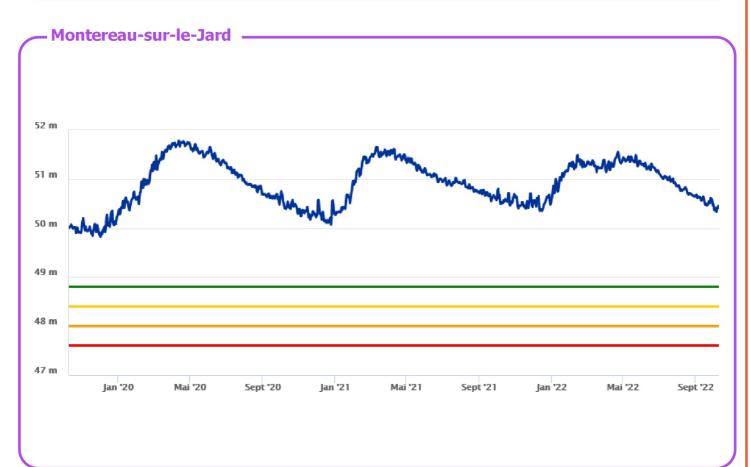
Le niveau à Buhy est en augmentation nette après une période de basses eaux. Le minimum a été atteint le 25 septembre à une cote de 44,15 m NGF. Désormais, le niveau se situe à 44,72 m NGF à la date du 10 octobre. Par conséquent, le piézomètre n'est plus en situation de vigilance. A Théméricourt, le niveau continue de baisser chaque jour. Il s'approche du seuil de vigilance : la dernière cote enregistrée est située 10 cm au-dessus du seuil de vigilance.

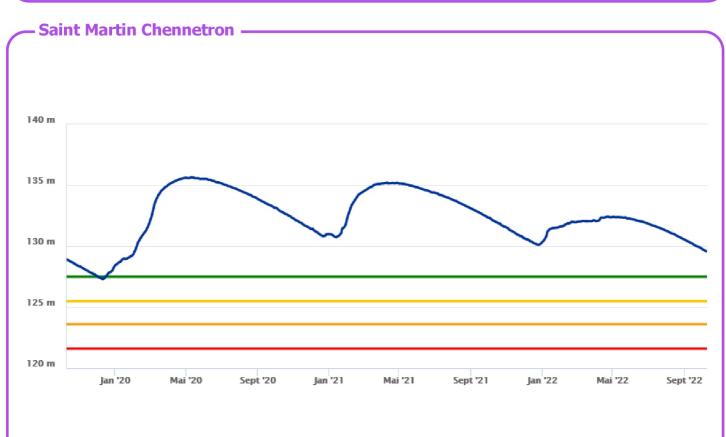




Nappe du Champigny en Brie

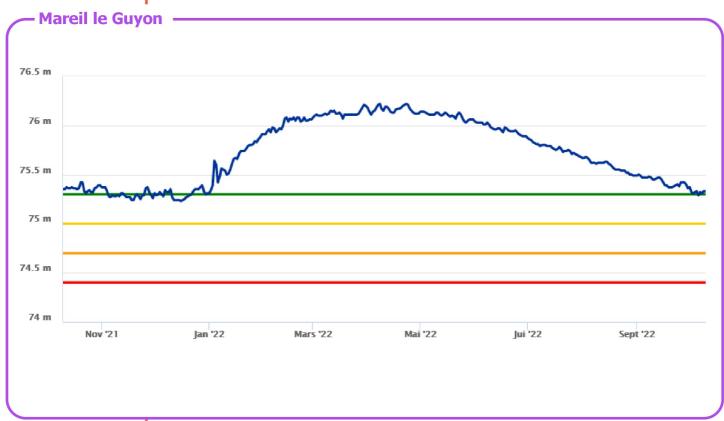
Le niveau de la nappe du Champigny continue de baisser à Saint-Martin-Chennetron et Montereau-sur-le-Jard.

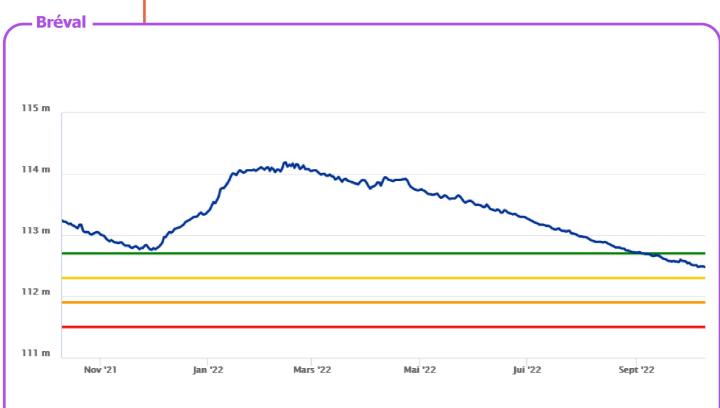




Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Le piézomètre de Bréval est toujours en situation de vigilance. Sur les 15 derniers jours, on enregistre une baisse d'environ 10 cm. La dernière cote enregistrée est à 112,48 m NGF, soit 18 cm au-dessus du seuil d'alerte. A Mareil-le-Guyon, le seuil de vigilance a été dépassé très ponctuellement le 6 octobre. Globalement, la tendance est toujours à la stagnation. Les bulletins suivants permettront d'évaluer si ces conditions sont éphémères ou s'il s'agit du début de la période de recharge.





Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

La situation à Ecrosnes reste inchangée : la tendance est stable et le niveau se situe autour du seuil de vigilance.



L'étiage sur Internet de la DRIEE :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html

Données rivières en ligne :

http://www.hydro.eaufrance.fr/

Données nappes en ligne :

http://ades.eaufrance.fr/

Observatoire national des étiages :

http://onde.eaufrance.fr/

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

